

INFOS PERISCOLAIRES



Le Maire a procédé au recrutement du nouveau personnel de l'accueil de loisirs :

- La direction sera assurée par Lucille Gaudillat
- L'animation sera confiée à Laura Nonnin.

Le centre de loisirs du mercredi va ouvrir à partir du 4 octobre prochain, maison des associations Georges Rebillard

- Accueil des enfants de 8h à 18h, arrivées et départs échelonnés la première et dernière heure possible.
- Vous pourrez inscrire vos enfants les matins, les après-midis ou à la journée complète avec ou sans repas.

Inscriptions dans quelques jours à partir du portail famille ou exceptionnellement lors des permanences suivantes Maison des Association :

vendredi 29/09/2017 matin pour le mercredi 4 octobre, 2017

jeudi 5/10/2017, 13 h à 17 h pour le mercredi 11 octobre 2017

- Tarifs : Ils sont calculés en fonction des ressources des familles, ceux qui n'ont pas encore donné leur numéro allocataire CAF ou un justificatif de la CAF indiquant leur quotient familial, doivent se rendre en mairie pour le faire. Réduction de 10% si inscription de fratrie

	QF< 500	501<QF <600	601<QF <655	656<QF <720	721<QF <810	811<QF <1000	QF> 1001
Journée avec repas	6 €	7.20 €	8.65 €	10.35 €	12.40 €	14.80 €	15.50 €
½ journée sans repas	2 €	2.40 €	2.90 €	3.40 €	4.10 €	4.90 €	5.50 €



ipns - mfg170927

Stéphane HUGON
1^{er} adjoint, en charge des affaires scolaires,
de l'enfance et de la jeunesse

